

ception N° 15112 préfet : 217120023	Décision Modificative	Département	PUY-DE-DOME
20008730200036	Année 2023	Poste Comptable	SERVICE DE GESTION COMPT
Etablissement : SYNDICAT DE SIOULE ET MORGE	Page n° 1	Date de Séance	16/12/2023
Budget : BUDGET PRINCIPAL EAU			

Augmentation de crédit

N° 02

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL**

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	118
PRESENTS	63
dont VOTANTS	73

L'an deux mil vingt trois , le seize décembre, le Comité Syndical de SIOULE ET MORGE, dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE, à Saint Pardoux, sous la présidence de LUC CAILLOUX, Président.

Date de la convocation du Comité Syndical : 04/12/2023

Etaient PRESENTS : 63 délégués

Etaient ABSENTS : 55 délégués

MIS EN LIGNE LE**28 DEC. 2023**

Le Comité Syndical sur proposition du Président,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **DC 2023-03-14**

AJUSTEMENT DU BUDGET EAU POTABLE

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Entretien, réparations bâtiments publics	61521(011)	-65 000,00		
Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6811(042)	65 000,00		
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		0,00		0,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				65 000,00
Installations à caractère spécifique			28153(040)	65 000,00
OP : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON INDIV.		65 000,00		
Installations complexes spécialisées	2151(21)	65 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		65 000,00		65 000,00

Le Comité Syndical approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission à la Préfecture en date du .../.../... et de la publication en date du .../.../...

A Saint Pardoux, le 16/12/2023
Pour extrait conforme,
Le Président

